



L'UNAFAM C'EST AUSSI...



Un autre regard,
la revue trimestrielle
thématique de
l'association

Des **guides** pour
l'entourage



Un répertoire national
des structures sociales et médico-
sociales spécialisées pour les
personnes adultes vivant avec des
troubles psychiques. Accessible à tous
sur www.unafam.org, rubrique
« **Trouver une structure** »

VOTRE DÉLÉGATION Unafam de la Charente

73 Impasse Joseph Niepce
CS 92417
16024 Angoulême Cedex
06 07 36 42 21 - 16@unafam.org
<https://www.unafam.org/charente>

Juillet 2017

**Pour adhérer à l'Unafam
et en savoir plus :**
www.unafam.org

Vous venez d'apprendre que l'un de vos proches est atteint d'un trouble psychique ?

VOUS N'ÊTES PAS SEUL, L'UNAFAM PEUT VOUS AIDER !

En France, plus de **2 millions de personnes*** vivent avec des troubles psychiques sévères. **75%** d'entre elles** sont accompagnées au quotidien par leur famille.

Pour l'Unafam, une des meilleures façons d'aider les personnes vivant avec des troubles psychiques, c'est d'aider leur entourage.

L'Unafam est une association reconnue d'utilité publique qui accueille, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques et défend leurs intérêts communs depuis 1963.

Grâce à ses **2 000 bénévoles** formés présents dans plus de **100 délégations** et **300 points d'accueil** de proximité répartis dans toute la France, l'Unafam accompagne plus de **14 000 personnes**.

*Source : OMS

**Source : Enquête Unafam 2016

Vous cherchez des informations sur les troubles psychiques, et leur prise en charge... ?

DES EXPLICATIONS SUR LES MALADIES PSYCHIQUES POUR VOUS PERMETTRE DE :

- ▶ Mieux connaître les symptômes.
- ▶ Aborder la question du handicap psychique et son impact sur la vie quotidienne.
- ▶ Echanger avec des personnes vivant les mêmes difficultés.
- ▶ Découvrir votre rôle de proche aidant.
- ▶ Reprendre espoir.



Participation gratuite

Vous vous sentez isolé, désemparé ?

DES INFORMATIONS SUR LES RESSOURCES DISPONIBLES PRÈS DE CHEZ VOUS :

- ▶ L'organisation de l'offre de soins.
- ▶ Les structures sanitaires et médico-sociales.
- ▶ Les modalités d'accès.
- ▶ Les dispositifs d'accompagnement pour vous et pour votre proche.
- ▶ Le soutien entre pairs.

Journée animée par un bénévole de l'Unafam concerné par la maladie d'un proche et un professionnel de santé spécialiste des troubles psychiques